L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 FEVRIER 1857.

CHRONIQUE LOCALE.

Decrets de la Cour Suprême.—Tous les de

Législature de la Louisiane.

Louisiane.

On lit dans le *Meschacébé* de St-Jean Baptiste :

MEURTRES PAR UNE PATROUILLE.—Un habitant de notre paroisse nous a rapporté les faits qui suivent :

Jeudi de la semaine dernière, quatre honnêtes jeunes gens de la paroisse St-Jacques faisaient patrouille. Ils envoyèrent un nègre acheter du whiskey à une pirogue de cabaretiers qui s'étaient arrêtés devant Plantation de Mme veuve Pédescloux, à l'extrémité supérieure de St-Jacques, près l'Ascension. Les cabaretiers vendirent du whiskey au nègre, et quand il s'en revint pris, ils coupèrent l'amarre qui les retenait à terre et se laissèrent dériver.

En vain les hommes de la patrouille leur ordonnèrent de regagner la terre. Voyant qu'ils cherchaient à s'échapper, on tira sur eux une décharge générale qui, malheureusement, frappa mortellement les deux hommes qui montaient l'embarcation.

Ces faits, s'ils sont exacts, sont excessivement graves, car les hommes de la patrouille n'avaient pas le droit de tirer sur les cabaretiers coupables, et devant la loi ils auront à répondre du double meurtre qu'ils ont commis.

Nous ne citons aucun nom, parce que nous ne sommes pas exactement renseignés de la manière dont les choses se sont passées.

COUR CRIMINELLE.—L'esclave Eugène, accusé de meurtre sur la personne de M. E. D'Aunoy, comparaîtra demain lundi devant la Cour criminelle, composée de dix propriétaires d'esclaves et présidée par les juges Elder et Perret.

COUR DES CHARLES.—La Cour du troisième district judiciaire ouvrira sa session criminelle demain lundi, à St Charles, sous la présidence de l'honorable juge Victor Buriès.

TEMPÉRATURE.—La semaine qui précédait celle qui vient de s'écouler a été une des plus froides que nous ayons eue en Louisiane depuis longtemps. Le thermomètre est descendu jusqu'à cinq degrés au-dessous de zéro. Cette semaine, au contraire, la température a été très clémente, on se serait cru en plein printemps. Nous avons chaque matin des brouillards très épais et depuis lundi le temps s'est mis à la pluie.

LA LICORNE.

L'un des plus fameux parmi les animaux fabuleux des anciens, dit Cuvier, c'est la licorne. On s'est obstiné, jusqu'à nos jours, à la chercher, ou du moins à chercher des originaux qui pussent en soutenir l'existence. Trois animaux sont fréquemment mentionnés chez les anciens comme n'ayant qu'une corne au milieu du front : ce sont l'*onagre d'Afrique*, l'*âne des Indes* et le *monoceros* proprement dit. Je le demande, si ces animaux existaient comme espèces distinctes, n'en aurait-on pas trouvé au moins les cornes dans nos cabinets ? Et quelles cornes imposantes ! Des solidungnes, si ce n'est celles du rhinocéros ont bien rarement atteint quelques pouces de longueur, et jamais les figures grossières tracées par des sauvages sur des rochers ! Peut-être est-il arrivé de prendre la défense des individus d'un accident avait privés d'une corne, comme il arrive assez souvent aux chamois et aux rangifères. Voilà aura suffi pour conférer l'erreur produite par ces images.

De ces raisonnements, conclut Cuvier, il résulte que les grands animaux que nous connaissons dans l'ancien continent étaient connus d'eux anciens, et que les animaux différents anciens et inconnus de nos jours étaient fabuleux.

Le maître a parlé; faut-il s'incliner et accepter comme vérité pure cette opinion si tranchante et si décisive ? Nous ne le croyons pas. Cuvier fait trop bon marché des anciens; il avait le droit de leur refuser la science, mais pour le sens commun jusqu'à supposer qu'ils eut pu prendre pour *unecorne* l'animal écorne accidentellement. Au reste, ne traitons pas trop légèrement de fables les récits qui nous sont parvenus, accompagnés de circonstances vraies au fond, et qui portent le merveilleux, ce ne peut être que dans les appréciations de détail. Toute l'ant quité et le moyen âge ont admis l'existence d'un animal qui offrait la singularité remarquable de porter une corne sur la ligne médiane de la tête, et de lui ont donné le nom de *licorne*. Comme il était de la plus grande rareté, ils lui attribuèrent des propriétés merveilleuses que personne n'essaya de contrôler. La corne de licorne avant la réputation de neutraliser tous les poisons; cette opinion était si accréditée que l'illustre Ambroise Paré n'a pas cru qu'il fut indigne de lui de la réfuter.

Voici comment on s'en servait : lorsqu'on avait le bonheur de posséder un de ces trésors, on faisait avec la corne de cet animal, ou bien avec de la poudre de plus violent, un ou cité autant par la fiche à plus forte raison, il n'y vin ou même de l'eau pure dans cette précieuse coupe. Les Arabes prétendaient qu'il suffisait qu'un couteau fut garni de corne de vrais licorne pour assainir, par la vertu d'une seule aiguille qu'il laissait transsuder de son manche, les viandes empoisonnées qu'il coupait.

La licorne, grâce à cette arme merveilleuse, était considérée comme pouvant opérer de véritables prodiges; aussi tendre que tu le voureuse, tour à tour vaincu à l'amour et aux combats, elle servit d'emblème aux nobles damoiselles, qui la brodèrent sur les bliauds de leurs preux chevaliers. On racontait qu'elle ne s'effrayait jamais de la poursuite du chasseur, et que, d'un bond, elle franchissait les plus horribles précipices en s'élançant d'un bord à l'autre, et s'y retenant au moyen de sa corne enfoncée en terre ou engagée dans une fente de rocher.

Ambroise Paré nia les vertus merveilleuses de la licorne, mais non son existence. Vint ensuite une foule de naturalistes, et parmi eux Camper, qui entassèrent raisonnements sur raisonnements, objections sur objections, pour démontrer à non-existence de cet animal. Tout fut dit lorsque, au commencement de notre siècle, Cuvier, avec sa puissante autorité, eut donné raison à Camper contre l'antiquité et le moyen âge.

C'était un fait acquis pour tous les savants que la licorne était un animal fabuleux, lorsque M. Hodgson, résident anglais dans le Népaul, parvint à en découvrir une *très réelle*, dont la corne et la peau furent envoyées à Calcutta. Les Thibétains qui l'avaient amenée informèrent M. Hodgson que ces animaux, qu'ils nommaient *Tchiru*, se plaisaient principalement dans la belle vallée de Tingri, sur les bords de l'Arroun, dans la province thibétaine de Tsang. Les troupes se rassemblent par troupeaux sur ce sol qui est tout rempli de couches de sel. On représente ces animaux comme des taureaux farouches à l'état sauvage; ils ne se laissent approcher par personne et s'enfuient au moindre bruit; mais s'ils sont surpris et attaqués, ils font vigoureuse résistance. Le mâle et la femelle ont en général la même apparence.

La licorne appartient à la famille des antilopes, et elle est précisément comme toutes les espèces qui la composent, d'une couleur fauve rougeâtre, comme celle du faon; à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont d'abord une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures avec des anneaux circulaires vers la base ; ses anneaux sont plus saillants sur le devant que sur le derrière de la corne ; deux touffes de crins lui sortent du côté extérieur de chaque narine ; elle a le nez et la bouche entourés d'une soie épaisse qui donne à sa tête une apparence de lourdeur. Son poil est dur et paraît creux comme celui de tous les animaux de cette race, et hérissé sur le dos de manière à simuler une crête. Ses mamelles, qui sont au nombre de quatre, sont placées entre les cuisses, et non sur le devant comme dans les autres espèces. Elle a neuf pieds de longueur ; il est si touffu qu'il présente l'aspect d'une crinière. Les mâles portent de plus grandes cornes que les femelles, et leur taille est plus élevée.

Le maître a parlé; faut-il s'incliner et accepter comme vérité pure cette opinion si tranchante et si décisive ? Nous ne le croyons pas. Cuvier fait trop bon marché des anciens; il avait le droit de leur refuser la science, mais pour le sens commun jusqu'à supposer qu'ils eut pu prendre pour *unecorne* l'animal écorne accidentellement. Au reste, ne traitons pas trop légèrement de fables les récits qui nous sont parvenus, accompagnés de circonstances vraies au fond, et qui portent le merveilleux, ce ne peut être que dans les appréciations de détail. Toute l'ant quité et le moyen âge ont admis l'existence d'un animal qui offrait la singularité remarquable de porter une corne sur la ligne médiane de la tête, et de lui ont donné le nom de *licorne*. Comme il était de la plus grande rareté, ils lui attribuèrent des propriétés merveilleuses que personne n'essaya de contrôler. La corne de licorne avant la réputation de neutraliser tous les poisons; cette opinion était si accréditée que l'illustre Ambroise Paré n'a pas cru qu'il fut indigne de lui de la réfuter.

Voici comment on s'en servait : lorsqu'on avait le bonheur de posséder un de ces trésors, on faisait avec la corne de cet animal, ou bien avec de la poudre plus violent, un ou cité autant par la fiche à plus forte raison, il n'y vin ou même de l'eau pure dans cette précieuse coupe. Les Arabes prétendaient qu'il suffisait qu'un couteau fut garni de corne de vrais licorne pour assainir, par la vertu d'une seule aiguille qu'il laissait transsuder de son manche, les viandes empoisonnées qu'il coupait.

La licorne, grâce à cette arme merveilleuse, était considérée comme pouvant opérer de véritables prodiges; aussi tendre que tu le voureuse, tour à tour vaincu à l'amour et aux combats, elle servit d'emblème aux nobles damoiselles, qui la brodèrent sur les bliauds de leurs preux chevaliers. On racontait qu'elle ne s'effrayait jamais de la poursuite du chasseur, et que, d'un bond, elle franchissait les plus horribles précipices en s'élançant d'un bord à l'autre, et s'y retenant au moyen de sa corne enfoncée en terre ou engagée dans une fente de rocher.

Ambroise Paré nia les vertus merveilleuses de la licorne, mais non son existence. Vint ensuite une foule de naturalistes, et parmi eux Camper, qui entassèrent raisonnements sur raisonnements, objections sur objections, pour démontrer à non-existence de cet animal. Tout fut dit lorsque, au commencement de notre siècle, Cuvier, avec sa puissante autorité, eut donné raison à Camper contre l'antiquité et le moyen âge.

C'était un fait acquis pour tous les savants que la licorne était un animal fabuleux, lorsque M. Hodgson, résident anglais dans le Népaul, parvint à en découvrir une *très réelle*, dont la corne et la peau furent envoyées à Calcutta. Les Thibétains qui l'avaient amenée informèrent M. Hodgson que ces animaux, qu'ils nommaient *Tchiru*, se plaisaient principalement dans la belle vallée de Tingri, sur les bords de l'Arroun, dans la province thibétaine de Tsang. Les troupes se rassemblent par troupeaux sur ce sol qui est tout rempli de couches de sel. On représente ces animaux comme des taureaux farouches à l'état sauvage; ils ne se laissent approcher par personne et s'enfuient au moindre bruit; mais s'ils sont surpris et attaqués, ils font vigoureuse résistance. Le mâle et la femelle ont en général la même apparence.

La licorne appartient à la famille des antilopes, et elle est précisément comme toutes les espèces qui la composent, d'une couleur fauve rougeâtre, comme celle du faon; à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont d'abord une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures avec des anneaux circulaires vers la base ; ses anneaux sont plus saillants sur le devant que sur le derrière de la corne ; deux touffes de crins lui sortent du côté extérieur de chaque narine ; elle a le nez et la bouche entourés d'une soie épaisse qui donne à sa tête une apparence de lourdeur. Son poil est dur et paraît creux comme celui de tous les animaux de cette race, et hérissé sur le dos de manière à simuler une crête. Ses mamelles, qui sont au nombre de quatre, sont placées entre les cuisses, et non sur le devant comme dans les autres espèces. Elle a neuf pieds de longueur ; il est si touffu qu'il présente l'aspect d'une crinière. Les mâles portent de plus grandes cornes que les femelles, et leur taille est plus élevée.

FEUILLETON.

PHŒBUS,

NOUVELLE.

XXI.

A quelques jours de là, le paquebot *le Tage* partait du Havre, emportant à la Havane, à l'adresse de la séjora Dulcinée de P....., une lettre dont voici le contenu :

« Vous serez étonnée, chère amie, de recevoir une lettre de moi. Ce n'est guère ma coutume d'écrire, mais je suis en tout si changée qu'il y a des taches d'encre à mes doigts, des feuilles griffonnées sur ma table à écrire qui n'est plus comme jadis un simple ornement, des plumes plantées dans les trous de l'écritoire, quatre sans compter celle que je tiens à la main, et toutes noircies, usées et émoussées à force de gratter le papier. J'écris mes secrètes pensées, ma chère Luisa, le croirez-vous ? Je tiens un journal de tout ce qui se passe, non pas autour de moi, cela serait bien simple, bien facile, et peut-être amusant; mais en moi, ce qui est, je vous le jure, bien obscur, bien bizarre et bien difficile à saisir et à expliquer. C'est aussi très souvent fort triste. Vous avez compris, n'est-ce pas ? Comment ne comprendriez-vous pas à demi-mot, vous qui la passion que je souffre, avant de devenir l'horrible femme que vous me voyez ! Ah ! ma vous me direz, malité